

<p>Département de la Haute Savoie Arrondissement d'Annecy Canton d'Annecy le Vieux</p> <p>Nombre de Conseillers ----- En exercice : 15</p> <ul style="list-style-type: none"> • de présents : 12 • de votants : 15 • de procurations : 3 • d'absent excusé : 0 • public : 4 <p>Secrétaire de séance : Jeffrey PATUREL</p>	<p style="text-align: center;">COMMUNE DE NAVES-PARMELAN DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Le lundi 10 mars 2025 à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué en date du mardi 4 mars 2025, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe PONCET.</p> <p>Présents (12) : Emilie ANXIONNAZ, Murielle BERLIOZ, Agnès BERNARDE, Pierre-Alain CHARRETIER, Bruno DURET, Marcel GIANNOTTY, Anne HISCOCK, Johan PANISSET, Sylvain PANISSET, Jeffrey PATUREL, Christophe PONCET, Kristel VERRECCHIA.</p> <p>Procurations (3) : Anne FERRY à Emilie ANXIONNAZ, Guido DIETRICH à Kristel VERRECCHIA, Sandrine DJOUDI à Marcel GIANNOTTY</p> <p>Autres (2) : Mylène PAULME, secrétaire générale de mairie et Claudine TIRABOSCHI, secrétaire à l'urbanisme</p>
<p>Date convocation le 4 MARS 2025 Date de séance le 10 MARS 2025 Compte rendu affiché le 31 MARS 2025 Délibération N° 13 PV N° 25</p>	<p style="text-align: center;">Délibération N° 13-2025 PLUI : AVIS DE LA COMMUNE.</p>

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal du 21 janvier dernier les élus ont été conviés à une réunion pour vérifier le règlement et les plans du PLUI transmis par le Grand Annecy.

Les élus ont pu apprécier la complexité des documents et donnent leur avis ce jour. Ils en débattent avant de passer au vote.

Le Maire leur demande donc de se positionner sur ce PLUI et de l'approuver ou pas.

Après en avoir débattu

Le Conseil Municipal,

Par 2 voix Contre (Mme BERLIOZ et M. PANISSET J.), 4 Abstentions (Mme ANXIONNAZ, Mrs PATUREL, PANISSET S. et DIETRICH) et 9 voix Pour dont 1 émettant des réserves (M. GIANNOTTY)

- **Rend un avis favorable** sur le PLUI arrêté
- **Entend** la réserve de Monsieur Giannotty Marcel qui a voté Pour le PLUI mais explique que pour lui le règlement n'est pas réfléchi pour les communes de moins de 2000 habitants et que la réflexion sur la densification des petites communes n'a pas été menée à terme.
- **Autorise** Monsieur le Maire à transmettre au Grand Annecy la réponse de la commune.

Télétransmis en Préfecture
Le 28/03/2025

Pour expédition conforme

Le secrétaire de séance,
Jeffrey PATUREL

Le Maire,
Christophe PONCET